

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 16 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation2 p. (130r, 131v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 16 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50618>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 décembre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

Résumé Sur la création de chambres de mines dans le pont sur l'Oise du Familière. Godin accuse réception du télégramme de Ganault lui signifiant que le sursis pour les travaux du pont lui a été accordé et qu'a été décidé le remplacement du dispositif de mines par de simples « forges ». Godin trouve l'explication du mot « forge » dans la lettre de Ganault du 14 décembre : il s'agit du forage de mines dans les maçonneries existantes. Godin craint que cela ne soit pas différent de ce qu'on lui a toujours demandé et que la circulation sur le pont soit toujours compromise pour un long temps.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Construction](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière : pont sur l'Oise](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Janvier 1^{er} à 1^{er}

Mon cher ami.

J'osez confirmer votre
diplôme et je vous prie
de voter au 1^{er} mars.
Le vote du 1^{er} mars
nous a "l'assassiné" du juge
secrétaire. Désavoir autorisa-
tion n'est pas compatible
avec un remplacement
dispositif de juges, par
"simples" juges pro-
moteurs."

Il va servir très
bien à tout juge
qui voulait continuer.
A. Gauthier

voici cette lettre de 1^{er}
me fait connaître
qu'il s'agit de juges
de justice de mines dans
les magistrats éta-
blis. Ceux-ci suffisent
pas beaucoup suivant
moi de ce qu'en a été
toujours demandé.

Vous me dites que cela
se fait facilement en
enlevant des appels
que je n'ai pas.

J'entrevus donc que
nous n'avons charge dans
la situation. Du reste

Les sondages dans la
pile du milieu au-
tont été possibles
sans démolition des
cavités creusées le long
places au-dessus ; c'est
donc un travail consi-
dérable et d'interruption
de la circulation sur le
pont pendant long-
temps. Mais enfin
je verrai quand les
plans me seront
envoyés.

Votre très dévoué

Gidey